

LA LETTRE INFOS

Décembre 2020

AGENDA

- 27 octobre Rencontre ETF - PDM Cère Saint-Céré / Saint-Vincent-du-Pendit
- 20 nov. CARREFOUR CLIMAT 2020- PNR Pyrénées Ariégeoises en visio
- 25 nov. et 1er déc. WEBINAIRE CFT FQVD pour les élus, en visio
- 10 déc. Réunion Bois de Chauffage - Chambre d'Agriculture du Lot / Cazillac
- 12 déc. Réunion des prescripteurs bois - FIBOIS Occitanie, en visio
- 15 déc. Réunion du réseau des Chartes Forestières - URCOFOR Occitanie, en visio
- Webinaire en ligne L'Arbre et le territoire, grandeur paysage - AHP 32, en visio
- 17 déc. Formation Elus « Forêt-Bois-Economie de proximité » - URCOFOR Occitanie et CFT Lot
- Webinaire sur le projet Wood'Art - FIBOIS Occ.
- 27 janvier Comité de Suivi - Anniversaire CFT FQVD
- 19 Février RDV Elus - Entreprises - Bois des Territoires du Massif Central

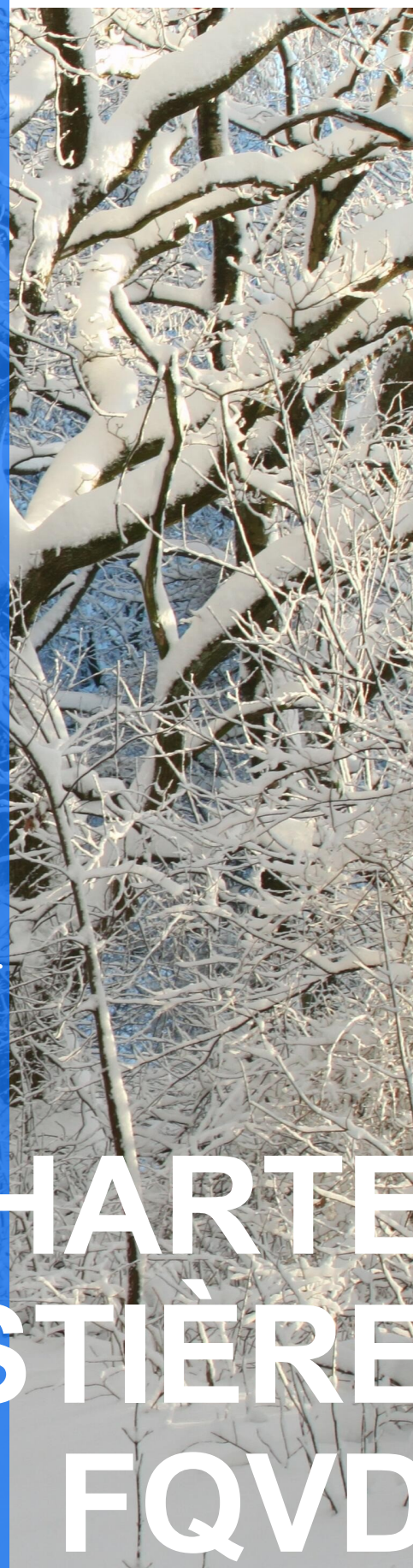


PETR FQVD
6 Avenue Bernard Fontanges
46100 Figeac

05 65 14 08 69
charteforestiere@petr-fqvd.fr



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales



ACTUALITÉS NATIONALES

La forêt a sa place dans le plan de relance



200 millions d'euros du plan de relance seront entièrement dédiés à la forêt française. L'objectif du Ministère de l'Agriculture est de boiser 45 000 hectares, en augmentant les surfaces boisées et en renouvelant celles qui ont souffert de la sécheresse et des ravageurs. Le but est bien de rendre les écosystèmes forestiers plus résilients, de continuer à les adapter aux changements climatiques et de continuer à stocker plus de carbone pour atténuer ce réchauffement. Un fonds de 150 millions d'euros sera donc entièrement consacré à ces reboisements. Les 50 millions d'euros seront partagés pour trois actions.

Ils permettront d'abord de procéder à l'acquisition d'une couverture de données LiDAR à haute densité (technologie satellite permettant notamment de mieux estimer la hauteur des peuplements), dans l'objectif de disposer d'une connaissance et d'une description plus fine et complète des peuplements, à l'échelle de la parcelle, sur les zones à enjeux forestiers. Une autre partie permettra d'aider la filière de production de graines et de plants, pour assurer les approvisionnements des futurs chantiers de plantation. Le reste de l'enveloppe sera dédiée au soutien des industriels dans leurs investissements. Objectifs : moderniser la première et seconde transformation du bois et développer la construction bois.

Un Appel à Manifestation d'Intérêt « Renouvellement Forestier » est d'ores et déjà en cours, avec le 7 janvier 2021 comme date limite de dépôt des candidatures.

ACTUALITÉS RÉGIONALES

RAPPEL : le PASS RELANCE Occitanie fait suite au PASS REBOND

La crise sanitaire de la Covid 19 a mobilisé les pouvoirs publics sur de nombreuses actions de relance de l'économie. La Région Occitanie a ainsi mis en œuvre un PASS dit REBOND, qui est venu remplacer tous les autres dispositifs de financement de type « PASS » qu'elle avait déjà mis en œuvre, dont le PASS BOIS. Depuis le 1er Août, c'est le PASS RELANCE qui a pris la suite, permettant **d'ici la fin de l'année d'obtenir jusqu'à 50 % de subventions pour des investissements dans du matériel forestiers**, le plafond d'aide étant de la valeur de ses fonds propres, jusqu'à 60 000 €. Comme pour le PASS BOIS, le matériel roulant spécifique à l'exploitation forestière, et le matériel d'occasion est éligible, sous certaines conditions à vérifier. N'hésitez pas à revenir vers l'animateur Charte Forestière ou à prendre contact avec la Maison de Ma Région à Cahors :

Emilie Jaffuel | Chargée de mission développement économique territorial

AD'OCC

> Agence Régionale de Développement Économique

> Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

> Maison de la Région de Cahors

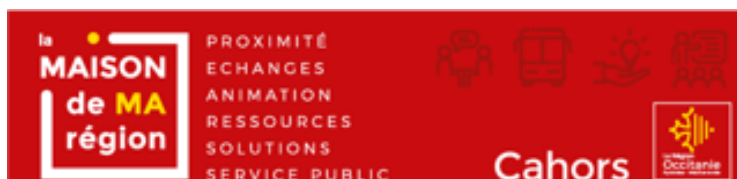
> 107 Quai Eugène Cavaignac, 46000 Cahors

Mobile : +33(6) 49 33 50 71

Fixe : +33(5) 82 64 00 29

Mél : emilie.jaffuel@agence-adocc.com

<http://www.agence-adocc.com>



Le futur Campus des Métiers du Bois à Aubin ?

Ce serait une belle opportunité pour notre territoire, tout proche de l'ouest aveyronnais où pourrait s'installer le Campus des Métiers du Bois à Aubin, au Lycée des métiers du bois et de l'habitat. C'est ici que s'est déjà installée la PFT Bois : Plate-Forme Technologique Bois Occitanie, composée d'établissements scolaires professionnels, de laboratoires et d'institutions, rassemblés pour proposer des solutions adaptées aux demandes d'entreprises PME/TPE et les aider à se maintenir ou à se développer (<https://pft-bois-occitanie.fr/>). Associée au Centre Régional d'innovation et de Transfert des Technologies, le CRITT Bois Occitanie, la PFT est un très bel outil au service de nos territoires, qui s'est affirmé dans de nombreuses réalisations innovantes en bois : un violon électrique, du mobilier extérieur design, des solutions constructives d'urgence en palettes, ...



« Le label Campus des métiers et des qualifications permet d'identifier, sur un territoire donné, un réseau d'acteurs qui interviennent en partenariat pour développer une large gamme de formations professionnelles, technologiques et générales, relevant de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur, ainsi que de la formation initiale ou continue, qui sont centrées sur des filières spécifiques et sur un secteur d'activité correspondant à un enjeu économique national ou régional ».

Avoir ce campus en Occitanie, et qui plus est à Aubin, mettrait encore plus en avant nos savoir-faire autour du bois, et notre volonté forte de les développer et d'innover pour l'avenir. Il permettrait sur des temps très courts d'identifier les nouveaux besoins des entreprises de la filière et de monter des formations en adéquation avec ces besoins. C'est donc un outil incontournable dans le développement de la filière bois de demain, qui viendra espérons-le conforter nos ambitions.



ACTUALITÉS LOCALES

SAVE THE DATE : le 27 janvier 2021, la Charte est en fête !

Pour sa première année d'animation, la Charte Forestière vous invite à venir fêter son anniversaire ! Ce sera l'occasion de mettre en place un Comité de Suivi en bonne et due forme, où nous pourrons faire un premier bilan des actions de la Charte, et voir quelles seraient les nouvelles actions à envisager dès 2021 s'il y en a. Qui plus est, la Charte Forestière cherche toujours son nom définitif ! Faites vos propositions, nous procéderons à un vote à la fin de la journée.



Des WEBINAIRES pour faire connaître la CFT aux élus

Aux grands maux les grands remèdes ! Crise sanitaire oblige, cette fin d'année qui aurait dû permettre de nombreuses rencontres avec les nouveaux élus du territoire se réorganise. Ainsi, pour alimenter les réflexions et la mobilisation des élus, les contacts se font désormais ... en visio ! Deux WEBINAIRES ont été organisés sur des formats courts, pour faire connaître la Charte Forestière au plus grand nombre d'élus. Quant à la formation prévue initialement le 3 novembre par les Collectivités Forestières d'Occitanie en partenariat avec les Chartes Forestières du Lot, elle aura bien lieu, le 17 décembre après-midi, derrière les écrans.

Si bien sûr la crainte existait de ne pas autant mobiliser avec les visioconférences, elle s'est vite envolée avec un nombre de participants généralement bien plus important que lors des réunions physiques. Par ailleurs, le filtre de l'écran permet à bon nombre de personnes d'être plus loquaces, et de s'exprimer avec plus de liberté. Prenons donc le positif, en attendant tout simplement de pouvoir se retrouver très vite en 2021.

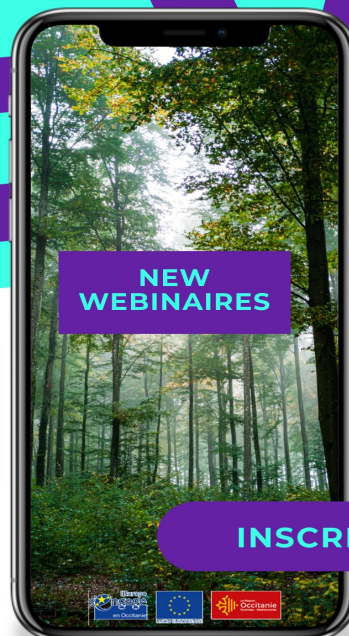


INVITATION

CHARTE
FORESTIÈRE
DU TERRITOIRE



2 RDV visio entre élus, pour découvrir la Charte et discuter filière forêt-bois



**Mercredi 25
Novembre**
de 18h à 19h15

**Mardi 1er
Décembre**
de 18h à 19h15

INSCRIPTIONS



PDM Cère Saint-Céré : retour sur la rencontre entre ETF

Le 27 octobre dernier, le CRPF a organisé une rencontre avec l'ensemble des Entreprises de Travaux Forestiers souhaitant s'engager dans la démarche des Plans de Développement de Massif, particulièrement pour le dernier venu : celui de Cère Saint-Céré. La rencontre a eu lieu dans la commune de Saint-Vincent-du-Pendit, où le maire Roger Larribe nous a accueilli accompagné de Christian Metz, élu de Laval-de-Cère.

La problématique du rajeunissement des taillis de châtaignier a été largement évoquée avec les 6 entreprises présentes. Voici l'analyse qu'en fait Marine Lestrade, ingénieure pour le CRPF dans le Lot :

- Les débouchés pour ces peuplements sont limités. Le bois de trituration a une faible valeur d'autant plus que les papèteries sont éloignées de nos territoires. Les vieux taillis avec des arbres trop gros et roulés ne comportent ni sciage ni piquets. Pour les taillis plus jeunes, le piquet de châtaignier est moins demandé que celui d'acacia. Enfin, la demande en bois énergie n'est pas encore suffisante pour écouler les volumes concernés.
- Le travail dans ces taillis est ingrat pour la main d'œuvre manuelle, il faudrait privilégier une exploitation mécanisée mais qui exclue les pentes trop fortes. Par ailleurs, les coûts des aménagements (pistes et places de dépôts) ne peuvent souvent pas être couverts par la valeur des bois.
- Les peuplements où figurent des anciens vergers sont encore plus difficiles car les gros bois creux nécessitent un abattage manuel assez technique à réaliser
- Le châtaignier est une essence qui pousse très vite mais qui nécessite une sylviculture très dynamique : les travaux de dépressage doivent être entrepris dès 10 ans pour être efficaces, il est risqué d'entreprendre une éclaircie dans des peuplements jamais travaillés âgés de plus de 30 ans car les bois vont être atteints par la roulure (décollement des cernes).



Quelques pistes sont évoquées pour faire face à ces problématiques :

- Il semble nécessaire de se concentrer sur le rajeunissement des peuplements de châtaigniers situés dans les meilleures stations,
- Les zones les plus pentues (plus de 45%) seront difficiles à travailler. Il est important d'encourager les coupes dans les zones plates (moins de 30% de pente). Pour les zones pentues (30% à 45%), il faut coupler les travaux avec des interventions plus faciles et rémunératrices
- Etant donné le faible appétit pour ces bois, il est indispensable de prévoir une subvention pour le rajeunissement des taillis, sur le même modèle que celle du Grand Figeac.
- Pour ne pas reproduire les erreurs du passé, il faut prévoir des aides aux travaux indispensables pour produire du bois d'œuvre sur le même modèle que le Grand Figeac ou Sousceyrac.
- Compte-tenu de la pente et du manque d'accès, le soutien à la création de pistes est indispensable sur le même modèle que le Grand Figeac ou Sousceyrac.
- En parallèle, il faudrait continuer à travailler au développement du débouché bois énergie (chaufferies collectives)

Au travail !

Nouveau débouché pour le chêne du Causse ?

Cet été 2020, nous avons pu faire la rencontre de l'entreprise « le Petit Chêne Noir », qui exploite localement les chênes de Causses pour en faire des bouchots, les fameuses perches à moules. Récemment, les perches de cette entreprise locale ont trouvé un nouveau débouché sur le parc photovoltaïque en cours de montage à Carayac !

Sur une idée proposée par la coopérative CéléWatt, la société Mécojit a développé le procédé MécoWood : coupés début septembre dans la forêt de Cabrerets (Lot), de petits chênes du causse ont fait à peine 30 km pour rejoindre Carayac et y remplir leur nouvelle fonction : porter les 746 panneaux de 335 watt-crête du nouveau parc photovoltaïque imaginé par CéléWatt et concrétisé par les ingénieurs de Mécojit, à Capdenac-Gare.

Nous vous proposons ces quelques photos pour vous faire une idée plus précise de ce projet nommé MécoWood, et vous redirigeons sur cet article complet pour tout comprendre sur le procédé [en cliquant ici](#).



Crédit photos : CéléWatt

Un verger communal est planté à Latronquière



Les Croqueurs de Pommes du Haut-Quercy, association locale de préservation des variétés anciennes de pommiers (entre autres choses...) sont à pied d'œuvre sur Latronquière : ils plantent un verger communal de près de 2ha, qui accueillera plus de 60 arbres fruitiers. Un exemple à suivre ?

Article à retrouver [ici](#) pour les abonnés de La Dépêche.

Crédit photo : La Dépêche du Lot

L'Echappée... des œuvres géantes en bois à Martel !



Cela fait maintenant 2 ans que Dominique Gérard a créé son association, So'Art, pour amener à Martel et plus largement sur CAUVALDOR un peu de piquant artistique pour le grand public. Après avoir exposé des chèvres en résine peintes en 2019 pour Amalthée Parade, l'Echappée de 2021 sera un parcours artistique d'œuvres monumentales réalisées principalement en bois, tout autour et dans la ville de Martel. De quoi nous « échapper » cet été de la morosité qui règne actuellement.

C'est un parcours dynamique, en résonance avec le monde d'aujourd'hui, mêlant ainsi des préoccupations culturelles, patrimoniales autant qu'environnementales. En mettant en avant les enjeux existants dans la filière forêt-bois locale, le projet s'inscrit pleinement dans notre stratégie de redynamiser la filière, de sensibiliser au matériau bois, et de mettre au grand jour sa solidité, sa chaleur et sa poésie sous toutes ses formes. De manière générale, le projet répond pleinement aussi aux enjeux liés à l'attractivité de notre beau territoire.

Une araignée géante dans la cour de la Raymondie, une huitième tour dans la ville de Martel, un lavoir renversant et renversé, comme la cabane dans les arbres... Toutes ces œuvres vous seront révélées en juin 2021, et resteront sur place pendant 2 années entières ! C'est une belle occasion pour la filière d'adosser à cette exposition d'autres événements, et tout simplement, de se retrouver.

L'Echappée est toujours à la recherche de mécènes pour financer les artistes, n'hésitez plus !

so.art.lechappee@gmail.com
www.l-echappee.net



Quelques idées de ce qu'on pourrait rencontrer dans Martel dès 2021...



ESSOR BOIS 46

LE BOIS
SE RÉINVENTE
À ASSIER...

REJOIGNEZ
LE PROJET !

E space
Stockage S
De S ciage
Concepti O n
Comme R ce

Un lieu unique.

L'ambition est grande, collective :
développer un lieu de création, d'expérimentation, de
formation, de commercialisation, d'échanges, d'entraide.

Un lieu d'innovation, de transition, de transmission.

Un lieu fédérateur, central sur le Lot, proche des grands
axes de communication et des centres d'enseignements.

►► Des essences locales multiples

►► Un tissu d'acteurs locaux riche et diversifié

[LE TEMPS DU BOIS...]

Une filière pleine d'opportunités

Des usages qui se réinventent et se multiplient ◀

Une demande sociétale qui s'accroît face aux enjeux climatiques ◀

[LE LOT EST CRÉATIF]

Un site plein de possibilités

De l'espace, pour stocker en intérieur comme en extérieur, et installer son atelier ◀◀

Des entreprises engagées, des savoir-faire, des bonnes volontés ◀◀

Un territoire rural, dynamique, avec une nouvelle approche de l'économie liée au bois ◀◀

Posez vos questions, proposez vos idées, pour
que ce lieu vous ressemble...

...remplissez notre questionnaire en ligne ici,
ou contactez nous directement !

charteforestiere@petr-fqv.fr
05 65 14 08 69

assier.mairie@orange.fr
05 65 40 57 97

« Aujourd'hui, on a des idées. Demain, il faut tout inventer ! Et vous êtes tous invités à venir nous aider en 2021. »

Agnès Aubertin, Alexandre Delfaut, Jean Laporte, Maxime Hug, Michel Bouchara...

Pour aller plus loin...

quelques actualités sur la filière...

Rouen : une exposition d'art monumental en Forêt verte

[Paris Normandie](#)

Webinar Grand Palais Ephémère – 11 décembre 11h à 12h

[cndb.org](#)

Vendée : la Banque des territoires et Piveteau investissent dans la filière

[Les Echos](#)

LRE 2020 : la filière bois appelle des critères plus ambitieux pour la neutralité carbone [batijournal](#)

Bois : la tradition des affouages perdure

[Le journal de Saône-et-Loire](#)

Construction : 28 acteurs se mobilisent pour le bois

[Les Echos](#)

A Embrun, le bois est géré en circuit court

[TPBM](#)

Cahors. Patrick élève ses vaches au pied de la forêt

[La Dépêche](#)

« Charte forestière, Cop21, projet aussi de faire de Rouen une prochaine capitale européenne de la culture... Du côté de la Métropole, les raisons de cette initiative alliant art et écologie ne manquent pas. Le directeur de l'ONF - Agence Rouen, Antoine Couka, dit aussi son enthousiasme à la présentation du projet, dans une forêt qui compte déjà un million de visites par an. »

« Le Forum International Bois Construction 2021 et le CNDB sont heureux de vous proposer de participer à une présentation du Grand Palais Ephémère le vendredi 11 décembre de 11h00 à 12h00 à l'occasion de l'achèvement de sa charpente. »



« C'est un engagement sur le long terme que viennent de signer le groupe Piveteau et la Banque des territoires. L'investissement commun de 4 millions d'euros est destiné à acquérir des massifs forestiers en France. »

« En l'état actuel des travaux préparatoires de la RE 2020, les certitudes manquent sur son niveau réel d'ambition carbone. La filière forêt-bois demande qu'elle impose des objectifs clairs de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre. »

A retrouver aussi sur [FranceBoisForêt](#)

« Sur les 800 ha que couvre la forêt à Verzé, presque la moitié, soit 366 ha, sont des bois communaux. Ceux-ci sont gérés par l'Office national des forêts (ONF), selon un plan de gestion établi en concertation avec la commune : entretien, vente de bois, plantations, et aussi délivrance des affouages. »

« Sous l'égide de l'interprofession FIBois Ile-de-France, vingt-huit aménageurs, bailleurs sociaux et maîtres d'ouvrage, à la fois publics et privés, s'engagent à produire jusqu'à 40 % de leurs projets en bois et matériaux biosourcés d'ici 2025. »

« La maire d'Embrun, Chantal Eyméoud, entend faire de l'Embrunais le territoire de valorisation de la filière bois. Et comme charité bien ordonnée commence par soi-même, Chantal Eyméoud s'emploie à maîtriser l'ensemble de la filière dans la commune qu'elle dirige. »

« Accompagné par la chambre d'agriculture du Lot et par son technicien forestier, Jocelyn Dibois, Patrick Parant a également la volonté de valoriser ce patrimoine naturel et économique »

FQVD
6 Avenue Bernard Fontanges
46100 Figeac

05 65 14 08 69
charteforestiere@petr-fqvd.fr



Cliquez sur les liens !



